

n/a

article 2 de 11 sur la page 25

Les comptes communaux passent au rouge

Saint-Légier

## **L'exercice 2015 se solde par une perte de 4,4 millions sur 33 millions de revenus. Les rentrées fiscales sont en baisse**

«L'exercice écoulé est mauvais, mais la santé financière de la commune reste bonne», explique Alain Bovay, syndic. Les comptes 2015 de Saint-Légier bouclent avec un résultat négatif de 4,4 millions sur 32,7 millions de revenus, alors que le déficit budgétisé était de 1,4 million. La marge d'autofinancement est négative de 2,4 millions. «Les charges du ménage communal ont été maîtrisées et même réduites, ajoute Alain Bovay. Mais les recettes fiscales sont en diminution et les charges intercommunales et cantonales en augmentation.» Les recettes de l'impôt sur les personnes physiques ont baissé de 0,7 million en raison de décomptes complémentaires de l'Administration cantonale en 2014 et dont les répercussions ont été effectives en 2015. Vient s'ajouter une baisse - due à la conjoncture - de 1,1 million des impôts des entreprises.

En outre, les bons résultats 2014 se sont traduits par une ponction complémentaire de la péréquation d'un demi-million. Il y a encore lieu d'ajouter une augmentation de 1 million pour la facture sociale qui atteint 7,3 millions et 4,4 millions pour la péréquation horizontale, ainsi qu'une dépense hors budget de 0,4 million pour l'assainissement de trois passages à niveau de la ligne MVR.

«L'exercice 2016 retrouvera toutefois une marge d'autofinancement positive, assure Alain Bovay. Et les mesures prises notamment lors de l'élaboration du budget 2016 devraient rétablir la situation.» De plus, les baisses fiscales engendreront un retour, estimé, en faveur de la Commune de 1,6 million tant sur l'alimentation de la facture sociale que de la péréquation 2015. Montant qui n'a pas été provisionné dans les comptes. Claude Béda

© 24heures.